

Réunion du Conseil d'administration**du Mercredi 9 avril 2025 à 15h00****Délibération n°2025-15****Objet : Créations de postes – emplois permanents****Ont participé aux décisions****Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, Mme DUPRAT, M. CADAS, Mme ARTIGUES.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme NAYA représentée par M. ALENÇON, M. LADEVEZE représenté par M. GILLON, Mme GONZALEZ représentée par M. CAILLET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme CAMAIN représentée par M. LEFEBVRE, M. SALAT représenté par M. RASPEAU, M. CAMPAGNE représenté par Mme TRILLES, M. CHARLAS représenté par M. GUERRA.

Collège des établissements publics affiliés

- administrateurs titulaires présents : M. CALAS, M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique**Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : Mme RIEU.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par Mme MEIFFREN.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Représentants des établissements publics adhérents

- administrateurs titulaires présents : M. ARSEGUEL.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme DOSTE représentée par Mme GEIL-GOMEZ.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

- administrateurs titulaires présents : Mme LUMEAU-PRECEPTIS.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Contenu de la délibération

La Présidente indique qu'afin de permettre les nominations des agents du Centre de gestion en 2025, soit pour les besoins du service, soit pour permettre l'évolution professionnelle, soit consécutivement à des départs à la retraite prévisibles d'agents actuellement sur des grades d'avancement, il convient d'adapter le tableau des effectifs du Centre de gestion par la création de cinq postes d'attaché territorial.

En outre, elle informe les membres de l'assemblée qu'à l'issue des nominations qui seront opérées, certains postes du tableau des effectifs auront vocation à être supprimés après saisine du CST.

Après discussion, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

de mettre à jour le tableau des effectifs par la création de :

- 5 postes d'attaché territorial.

Fait à Labège,
Le 09/04/2025

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ

TABLEAU DES EFFECTIFS (Emplois permanents)
MAJ LE 9/04/2025

Catégorie	Cadre d'emplois	GRADES	Effectifs budgétaires créés	Dont à temps non complet	Effectifs pourvus	Dont pourvus par un fonctionnaire	Dont contractuels permanents
A	Emploi fonctionnel	D G S <i>assimilé</i> Commune > 400000 hab	1		1	1	
		D G A <i>assimilé</i> Commune > 400000 hab	1		0		
	Administrateurs territoriaux	Administrateur Hors-classe	1		0		
		Administrateur	1		0		
	Attachés territoriaux (possible CDD - 1 poste - art L332-8 - délib 29/03/23)	Directeur	1		1	1	
		Attaché hors classe	3		2	2	
		Attaché principal	11		8	8	
		Attaché	19		14	12	2
	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal	3		3	3	
		Ingénieur	3		1	1	
	Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	Attaché principal de conservation du patrimoine	1		1	1	
	Médecins territoriaux (possible CDD art L332-8 - délib 30/03/22)	Médecin territorial hors classe	7		4	4	0
		Médecin territorial de 1ère classe	10		8	3	5
		Médecin territorial de 2ème classe	2		0		
	Infirmiers en Soins Généraux	Infirmier en soins général hors classe	4		1	1	
		Infirmier en soins général	5		3	3	
	Psychologues territoriaux	Psychologue de classe normale	2		1	1	
B	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine	Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	1		0	0	
	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	4		4	4	
		Rédacteur principal de 2ème classe	7		2	2	
		Rédacteur	9		7	7	
	Techniciens territoriaux (possible CDD - 1 poste - art L332-8 - délib 29/03/23)	Technicien principal de 1ère classe	1		1	1	
		Technicien principal de 2ème classe	4		4	4	
		Technicien	7		1	1	
C	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal 1ère classe	34		30	30	
		Adjoint administratif principal 2ème classe	14		4	4	
		Adjoint administratif	13		12	12	
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		1	1	
		Adjoint technique principal 2ème classe	1		1	1	
		Adjoint technique	7	2 (31H30)	5	5	
		TOTAL	178	2	120	113	7